

Rentrée scolaire 2017/2018

Le p^ériscolaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Après une année scolaire riche en sourires et en émotions, les deux écoles publiques et la municipalité se préparent d'ores-et-déjà à accueillir les élèves pour la rentrée 2017/2018.

En prenant en compte le bilan et les retours d'expériences de trois années d'application de la réforme, avec les membres de la commission enfance, le comité de pilotage composé des enseignants, des partenaires institutionnels et des parents délégués, et toujours en accord avec l'ensemble du conseil municipal, nous proposerons dès septembre prochain, des améliorations notables du service périscolaire :

- **Un accueil proposé jusqu'à 18h30**
- **Des Temps d'activités Périscolaires gratuits pour tous**
- **Une tarification adaptée à la situation financière et au quotient familial des familles**

Nous nous inscrivons dans la continuité en travaillant avec une équipe pluridisciplinaire composée d'animateurs qualifiés pour encadrer les enfants dans les différentes activités proposées et ainsi partager avec eux leurs expériences, leurs savoir-faire et leurs compétences dans leurs domaines de spécialisation.

Le nouveau gouvernement propose une plus grande souplesse pour l'organisation des rythmes scolaires. Nous avons fait le choix de maintenir l'organisation comme elle était prévue pour la rentrée 2017.

En 2017, nous avons donné la priorité à l'enfance et à la jeunesse. Ce sera le cas jusqu'à la fin du mandat. Nous en sommes convaincus, l'école publique plus qu'un lieu d'apprentissage, doit être un véritable lieu de vie qui permet à chaque enfant, à travers l'éveil, l'expérience et l'épanouissement, d'acquérir et d'apprendre les bases qui lui permettront de construire un futur scolaire, professionnel et personnel serein et ambitieux.




Sabine Chauvin,
Adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation

Marc Grivel
Maire



L'accueil des enfants

Ecole maternelle du Bourg (Lundi-Mardi-Mercredi matin- Jeudi-Vendredi)

							
Accueil du matin	Enseignement	Cantine Activités	Enseignement	TAP	Jeux libres	Accueil du soir	
7h45	8h30	11h45	13h45	15h45	16h45	18h00	18h30

Ecole élémentaire de Champlong (Lundi-Mardi-Mercredi matin- Jeudi-Vendredi)

							
Accueil du matin	Enseignement	Cantine Activités	Enseignement	TAP	Jeux libres Leçons	Accueil du soir	
7h30	8h15	11h30	13h30	15h30	16h30	18h00	18h30

Le tarif de l'accueil du matin et du soir varie, selon le Quotient Familial, de 0,35€ à 0,70€ par séance et par enfant.

Le tarif des temps entre 17h00 et 18h00 pour l'école du Bourg et de 16h30 à 18h00 pour l'école Champlong varie, selon le quotient familial, de 0.30€ à 0.65€ par ½ heure entamée et par enfant.

La pause méridienne

Le restaurant scolaire prépare en moyenne chaque année 38 000 repas. Chaque jour des menus de qualité, sains et équilibrés sont proposés.

Le tarif comprend les activités encadrées par les animateurs du périscolaire et varie entre 3,10€ et 5,40€ selon le quotient familial.



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La participation des enfants aux TAP repose sur le principe du libre choix, dans la limite des places disponibles et sur l'ensemble du cycle d'activités.



Pour les maternelles

Organisation sous forme de parcours éducatifs

- artistique et culturel
- Santé et Bien être
- Jeux sous toutes ses formes



Pour les élémentaires

Organisation sous forme d'ateliers de découverte

Les TAP sont gratuits pour les familles



Les écoles maternelle et élémentaire sont des lieux privilégiés pour une première approche ludique de l'anglais.

Le service Enfance propose aux enfants de la petite section au CM2 des ateliers privilégiant l'expression orale. L'intervenante est formée à dispenser aux enfants les enseignements essentiels pour un apprentissage progressif et efficace de la langue anglaise.



Le mercredi à partir de 11h30



Les enfants de l'école maternelle du Bourg déjeunant au restaurant scolaire seront transportés par une navette gratuite à l'école de Champlong.

A l'issue de la pause méridienne, les enfants rejoindront les activités de l'accueil de loisirs. Ceux qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire seront accueillis pour les animations dès 13h30.

Le tarif de l'Accueil de Loisirs (de 13h30 à 18h30) varie, selon le quotient familial, de 6.50€ à 11€ la séance et par enfant.

L'accueil de loisirs est géré par les équipes du périscolaire.



Contact

Directrice périscolaire école maternelle du Bourg :

Mélanie CARVALHO – 06 30 96 93 22 - periscolaire.bourg@stcyaumontdor.fr

Directrice périscolaire école élémentaire Champlong :

Véronique FRETE – 06 76 83 89 62 - periscolaire.champlong@stcyaumontdor.fr



Inscription

Un dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre enfant à l'année, à l'accueil du matin et du soir, au restaurant scolaire, à la garderie du mercredi midi, aux activités culturelles et sportives (TAP), au temps des leçons, aux jeux libres du soir, à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et au transport périscolaire (pour les élèves de maternelle inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi).



Tarification

La tarification prend en compte chaque situation familiale permettant l'accueil au plus grand nombre. Elle est calculée selon votre Quotient Familial sur présentation de votre dernier avis d'imposition.

En cas de difficultés financières, les familles peuvent faire une demande de prise en charge partielle du prix de tous les temps périscolaires auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Règlement

A réception de la facture, directement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par prélèvement automatique, en fournissant un relevé d'identité bancaire et une autorisation de prélèvement.

